

soit en provisions, soit en frais de passage, est payée par le gouvernement local de la province qui doit tirer profit de cette immigration. Toutefois, chaque gouvernement local a le droit de requérir les services de l'agent fédéral pour recevoir les immigrants et les expédier à leur destination finale.

En 1869, les dépenses totales du service d'immigration se sont élevés à \$59,775.84, montant qui se décompose comme suit :

Agence de Québec.....	\$18,710 44
do Montréal.....	1,848 04
do Ottawa	1,131 77
do Kingston.....	918 85
do Toronto.....	2,545 92
do Hamilton	1,060 68
do Halifax, N.-E.....	1,550 73
do St. Jean, N.-B.....	1,090 63
do Miramichi.....	500 22
	<hr/>
	29,357 28
Agences Européennes.....	13,211 25
Quarantaine de la Grosse-Isle.....	\$11,440 47
do de Halifax.....	2,376 49
St. Jean, N.-B.....	3,390 35
	<hr/>
	17,207 31
	<hr/>
Total	\$59,775 84

Sur ce montant, \$29,357.28 ont été payées pour frais des diverses agences en Canada, et \$15,432 pour secourir et transporter des immigrants : de cette dernière somme \$14,798 ont été payées à Québec pour le transport des 6,200 émigrants ci-dessus mentionnés. Il ne faut pas oublier que les gouvernements locaux ont eu à faire des dépenses subséquentes pour la même catégorie d'immigrants. Une partie des dépenses à la charge du gouvernement fédéral est couverte par la capitation levée sur les immigrants et qui représente environ une piastre par tête. Toutefois, en 1869, on a exempté de cette taxe 1,706 artisans et journaliers renvoyés des chantiers royaux, et expédiés en Canada par l'amirauté sur les transports *Le Crocodile*, *Le Sérapis* et *Le Simoon*; cette exemption en faveur des artisans employés au service de Sa Majesté est prévue par l'acte d'émigration.

En 1869, le personnel des agents d'émigration en Europe a été notablement augmenté, et a subi d'autres modifications. L'agent en Angleterre, M. Dixon, qui avait été désigné pour Liverpool et plus tard pour Wolverhampton, a reçu ordre de se fixer à Londres qui, comme point plus central et comme capitale du Royaume-Uni, est aujourd'hui le vrai foyer de l'émigration.

Le 18 mars 1869, on nomma un agent pour le nord de l'Europe, dans la personne de M. Simays que sa connaissance des langues française, allemande, hollandaise et flamande